

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapeutique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

67926

1114

RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

KHALILI Naima Veuve OULGABRAI

Date de naissance : **16/08/1960**

Adresse : **Rue 24 N° 15 MISSIMI HAY HASSAN CASABLANCA**

Tél. : **06 70 69 59 55**

Total des frais engagés : **3754,00** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. MECHICHE Alami Anissa
Ophtalmologiste
237, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél. : 05 22 94 32 68/88**

Date de consultation : **08/04/2021**

Nom et prénom du malade : **KHALILI Naima Veuve OULGABRAI**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Néphrite aiguë**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

Le : **20/04/2021**

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
08.06.21	Ophtalmologie		300 D.H	Dr. MECHICHI Anissa Ophtalmologue 237, Bd. Zekkouri - Casablanca Tel: 05 22 94 32 68/88

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
<i>Opticien 9, Rue Ben Mguilda Casablanca Tél: 06 61 76 69 44</i>	09/04/2021	-	-	-	-	3400 Dhs	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H D B G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXP

Docteur Anissa Mechiche-Alami

Ophtalmologiste

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

الدكتورة أنيسة أمشيش العلمي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

خريجة كلية الطب بمونبولي

237, Bd. Zerkouni
Résidence Al Kheir, 2^{ème} Étage
Casablanca

TÉL.: 05.22.94.32.68 - 05.22.94.32.69

شارع الزرقطوني 237

إقامة الخير، الطابق الثاني

دار البيضاء

الهاتف 05.22.94.32.69 - 05.22.94.32.68

18 AVR. 2021
Casablanca, le الدار البيضاء في

Mme KHALILI Néeeee Geve OUGABRAI

- Larree Sach

54.10



18te x 31j

PHARMACIE HAY EL HASSANI
DE AKOUZZI LABIM
50-52, Lar 5 Lissimai Rue 2
Hay Hassan - Casablanca
Tél. : 05 22 90 35 22

a' ree He took le keee ps



Dr. MECHICHE Alami Anissa
Ophtalmologiste
237, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 94 32 68/88

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES OPTICIENS DU MAROC

OPTIQUE CHERIFIENNE

(opticien spécialiste)

89,Rue Beni M Guild

Casablanca

Tél : 0661766644

Ordonnance de M. le Docteur :

النظامات الشرعية

الاختصاص في النظارات النصية

89، زنقة بن، امكـ الدار للضـاء

للهاتف: 0661766644



N°

Nº de nomenclature

Correspondant à la prescription non

LOIN	OD : <u>(180-05)-4</u> OG : <u>(180-1) 7.50</u>	PRES	OD : <u>105+3</u> OG : <u>+3</u>
------	--	------	-------------------------------------

FOURNITURE

Montures : *Le faucon*.

.....
Roo. Ro.
.....
P. and H. S. G.

Varres : 21/12/2012 16:45

Adams 67113
JUN 1

et 2100, Chrysomelidae

Total : PAYE et CSPEC

3400 DIAHAN,

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca le : 09/04/2021

M/ou Mme : ..

KHALIL NAI DA VUVU OUGABRAI

OPTION CLASSE
Opérateur - Optométriste
89, Rue Beni Mguild Hay Laâyou
Casablanca - Tél: 06 61 76 66

Docteur Anissa Mechiche-Alami

Ophthalmologist

Specialist in eye diseases and eye surgery

Diploma from the Faculty of Medicine of Montpellier

237, Bd. Zerkouni
Résidence Al Kheir, 2^{ème} Etage
Casablanca

TÉL.: 05.22.94.32.68 - 05.22.94.32.69

الدكتورة أنيسة أمشيش العلمي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
خريجة كلية الطب بمونبولي

شارع الزرقطوني
إقامة الخير، الطابق الثاني
دار البيضاء

الهاتف 05.22.94.32.69 - 05.22.94.32.68

18 AVR. 2021
Casablanca, le

دار البيضاء في

معل KHALILI نسيم سعيد OUCHABRAI

- لعي HS بعي VL فاعلية'S.
O.D = (180° - 9,50) - 4
O.H = (180° - 1) - 7,50 .

- لعي Hg بعي VL
add + 3 O.D

OPTIQUE CHERIFIENNE
Opticien - Optométriste
89, Rue Beni Mguild Hay Laâyoune
Casablanca - Tel. 06 61 76 66 44

Dr. MECHICHE Alami Anissa
Ophthalmologist
237, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél.: 05 22 94 32 68/88